

Préavis Municipal 02.2026/1

**Demande de crédit de CHF 740'000.00 TTC pour la réfection de la chaussée et adaptation des réseaux souterrains de la Route du Milieu du Monde.**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de Jean-Bernard Tesauri, Vincent Delafontaine et Raphaël Carrard a été convoquée le 12 janvier 2026 pour prendre connaissance du préavis susmentionné et ceci en présence de la Commission ad'hoc.

La Municipalité incorpore nous a présenté le détail du préavis et répondu à toutes les questions posées en rapport au préavis détaillé présent sur le site de la Commune et résumé ci-après au niveau du financement, soit :

**FINANCEMENT ET AMORTISSEMENT :**

Les montants des travaux devisés sont basés sur un appel d'offres réalisé en conformité avec la loi sur les marchés publics.

Ces travaux n'engendreront pas de frais d'exploitation supplémentaires à l'avenir.

Des subventions pour la réfection de la route cantonale en traversée de la localité peuvent être obtenues de la part du Canton. Celles-ci font l'objet d'une demande actuellement en cours.

La répartition par centre de charge entre les travaux de réfection de la chaussée et ceux d'entretien des réseaux d'évacuation des eaux est la suivante :

<b><i>Entretien routier</i></b>	<b>:</b>	<b><i>CHF 570'500.00 TTC</i></b>
<b><i>Entretien réseaux d'évacuation des eaux</i></b>	<b>:</b>	<b><i>CHF 169'500.00 TTC</i></b>
<b><i>Total</i></b>	<b>:</b>	<b><i>CHF 740'000.00 TTC</i></b>

**Demande de crédit :**

Désirant poursuivre l'entretien des chaussées communales, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement de CHF 740'000.00.

*./.*

**Financement :**

La dépense d'investissement sera financée par le recours à l'emprunt.

**Amortissement :**

Le montant global de CHF 740'000.00 sera amorti en 40 ans, à raison de CHF 18'500.00 par année à porter en compte dès l'année qui succède la fin des travaux.

La Commission unanime, invite le Conseil général à prendre la décision suivante :

**Le Conseil général de Pompaples**

- Vu le préavis no 02.2026/1 de la Municipalité du 5 janvier 2026
- Oui le rapport des commissions désignées pour étudier le préavis
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**décide :**

- D'adopter l'octroi par demande de crédit de CHF 740'000.00 pour la réfection de la chaussée et adaptation des réseaux souterrains de la route du Milieu du Monde.
- D'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de CHF 740'000.00

La Commission :

Jean-Bernard Tesauri

Vincent Delafontaine

Raphaël Carrard

---